



REUNION CARAR

Le jeudi 14 décembre 2017, à 18 h 30, à CHAPONNAY

Présents :

Comité des Alpes : Y. CHENAL, P. CRAIGHERO, J.P. FALCONNAT, P. GRANGE, P. MURGIER, Y. PERROT.

Comité Drôme Ardèche : P. CARRÉ, G. FABREGOULE, F. ESCOFFIER, P.MALINVERNI,

Comité du Lyonnais : G. BUATHIER, P. COSTA, D. FALQUE, O. FOURNIER, J.C. GROS.

Invités : J. GARDON, D. FLECHE

Excusés : E. MERAND, F. PEREZ, JM PATOUILLARD (démissionnaire présidence D/A)

Non représenté : Comité Auvergne (membres démissionnaires)

Le Président Jean Pierre FALCONNAT ouvre la séance à 18h30.

Le quorum est atteint avec 15 membres présents.

Thèmes	Observations – décisions – actions à mener
<p>1) <u>Approbation du compte-rendu de la réunion du 7 Septembre 2017</u> :</p> <p>Le compte rendu de la dernière réunion de la CARAR du 7 septembre 2017 est adopté à l'unanimité des membres présents.</p>	
<p>2) <u>Fonctionnement CARAR</u> :</p> <p>Le Bureau Directeur de la CARAR s'est réuni le 14 décembre 2017 à 16 h 30 à CHAPONNAY, avec les Présidents du Comité Territorial du Lyonnais et du Comité Territorial des Alpes.</p> <p><u>Plusieurs points ont été abordés, dont :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Point sur la trésorerie• Point sur la perception des amendes CHIR• Débat sur les affectations de Trésorerie	

3) Point Financier (Jean Claude GROS)

Trésorerie :

Contact avait été pris par Jean Claude GROS avec les Trésoriers des Comités Territoriaux pour faire le point sur les sanctions financières CHIR .

Rappel Prélèvement des sanctions CHIR 2017-2018 :

13 389.20 € restent à encaisser au titre des sanctions depuis le début de la saison 2017-2018 et la subvention Région Rhône Alpes 3 505 €

Situation de trésorerie :

- 35 800.34€ disponibles au 14/12/17

Factures en cours :

- Logiciel SPORTSTEC Europe : 1 920 €
- Affranchissements CHIR : 856.80 €
- Facture RUMILLY Gruffat : 288 €

A prévoir :

Clôture du bilan comptable fin mai 2018 avec provisionnement des actions programmées :

- Stage féminin à Tignes
- Journées finales Sud Est

Proposition du Bureau Directeur et validation par le Comité Directeur à l'unanimité.

A l'issue de la saison 2017/2018 le solde du compte de résultat sera crédité aux Comités Territoriaux au prorata Du nombre de clubs Honneur de chaque Comité.

Une première répartition sur les 3 Comités sera calculée par le Trésorier Général et sera créditée à chaque Comité Territorial courant décembre 2017 (environ 27 000 €).

Chaque Comité Territorial aura la charge de la redistribution de cette première répartition.

4) Point sur le C.H.I.R.

Rappel :

Les Finales Territoriales se dérouleront le samedi 21 ou le dimanche 22 avril 2018 dans les 3 comités territoriaux.

Problème de disponibilité des terrains de Valence en Drôme Ardèche

Constats :

- Poule 1 : 1 match reporté
- Poule 2 : 6 matchs reportés
- Poule 3 : 6 matchs reportés
- Certains de ces clubs ont 2 matchs reportés

Réserves Honneur :

- Difficulté à obtenir les scores
- Par d'informations précises sur les forfaits, donc absence de traitement par la Commission des Règlements du CHIR (Alpes)

Dates de replis :

- 1^{ère} date : 7 janvier 2018
- Problème posé par le calendrier du Challenge des M26 ans (dates retenues : les 4, 11 et 18 février)
- La décision finale sera prise par le Comité gestionnaire
- Il faudra faire jouer tous les matchs pour lesquels les clubs n'ont pas de sélectionné.

5) Point sur les compétitions jeunes 2017 – 2018 :
(Pierre MALINVERNI, Yvette PERROT, Daniel FLECHE)

RAPPELS :

Calendrier 2017-2018 :

La réunion de la Commission des Epreuves pour organiser la deuxième phase se tiendra le 23 mars 2018.

Les Demi-Finales et les Finales Comités sont programmées :

les 24 et 31 mars 2018

La deuxième phase sera donc organisée en Poules de 5.

Les dates de ces Poules s'échelonneront :

- du 7 avril au 12 mai,
- du 19 mai au 17 juin pour les phases finales.

Deux propositions ont été retenues pour l'organisation des Finales du Secteur Sud Est le 17 juin 2018 (Drôme Ardèche ou Côte d'Azur)

Débat :

Opacité des comptes financiers Sud Est depuis de nombreuses années. Possibilité en cas de désaccord, d'organiser des Finales Sud Est limitées à la partie Nord de ce secteur, avec les 4 Comités de la CARAR.

Questions à la F.F.R. :

Jean Pierre FALCONNAT doit interroger le Trésorier Général de la FFR sur le versement de la subvention fédérale au Secteur Sud Est (63.000 €).

Finances Secteur Sud Est :

Contact à prendre avec le TG de la F.F.R pour connaître les soldes à verser à la CARAR (JP. FALCONNAT).

Sélections Taddéi :

3 journées Taddéi sont prévues en février 2018.

- 4 février
- 11 février
- 18 février
- 3 et 4 mars : 1/8^{ème} et ¼ de finale
- 10 et 11 mars : ½ finale et finale

Organisation des M 18 ans (sélections gérées par la FFR) :

Les joueurs M 17 et M 18 ans sont sélectionnés individuellement par la DTN.

Les joueurs sont répartis en 2 poules uniques constituées de 4 équipes.

Les compétitions M 18 ans sont fixées librement par les comités gestionnaires pour la période du 28 janvier au 8 avril 2018.

Compte rendu P. MALINVERNI

La gestion des compétitions jeunes est facilitée cette saison, par la possibilité de gérer depuis son domicile, les modifications des horaires, dates, et lieux des matchs.

En effet, l'accès à Ovale 2 peut se faire depuis n'importe quel ordinateur (ou tablette).

Le samedi 2 décembre 2017, un épisode météo très maussade a obligé à reporter un nombre important de rencontres.

Ces rencontres ont été reportées au samedi 6 janvier 2018.

Le week-end dernier, autre épisode maussade mais de moindre importance, a nécessité le report d'autres rencontres.

La prochaine date de report est : le samedi 24 février 2018.

Pour rappel : du 03 février au 03 mars 2018, les championnats jeunes ont été neutralisés afin que les sélections Taddéi moins de 15 et moins de 16 ans puissent se dérouler normalement.

En cas de persistance du mauvais temps, nous serons obligés de pratiquer des péréquations sur un bon nombre de rencontres.

Les membres de la CARAR valident l'application du Règlement Fédéral concernant les sélectionnés (en-dessous de 3 sélectionnés les rencontres se déroulent normalement).

Les Représentants Fédéraux ont été désignés sur la phase Aller sur la catégorie Teulière A.

Sur les matchs retour la catégorie Phliponeau moins de 18 ans a été choisie.

Un courrier relatif aux sanctions Teulière B et Féminines Promotion et Cadettes à VII Sud Est a été envoyé par le Comité d'Auvergne, gestionnaire de ces compétitions.

Ce courrier a été transmis à tous les Membres du Comité Directeur.

La CARAR prend note de la décision du Comité d'Auvergne :

« Afin de ne pas faire d'ingérence dans vos comités respectifs, à compter du mercredi 13 décembre 2017, les notifications des sanctions partiront à 150€ et chaque Comité Territorial fera l'imputation comptable qu'il souhaite sur les comptes de ses clubs dans la limite maximale de 150€. »

Discipline

- Pas plus d'incidents constatés cette saison en M16 ans et M18 ans.
- Beaucoup d'incivilités au bord des terrains (parents, supporters...)

6) Point sur les EDR et sur les Moins de 14 ans :

(Patrick Craighero, Gaby Fabregoule, Olivier Fournier)

Journée de clôture M14 ans :

- Organisation prévue en Drôme Ardèche (F.C.T.T)
- Aide à prévoir par la CARAR en complément de l'aide fédérale
- Budget à établir par G. FABREGOULE (début janvier)

Constats :

- Bilan positif de l'expérimentation des nouvelles formes de règles aménagées
- Pas de ballon FFR en taille 3 dans la dotation fédérale aux clubs
- Journée finale du Challenge Fédéral les 9 et 10 juin

<p>à Tournon sur Rhône.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Début de la phase 2 : le 20 janvier 2018 • Les clubs des Alpes ne participeront pas à cette journée du 20 janvier (reports phase 1). • Super challenge de France : 2 clubs proposés BOURGOIN et VILLEFRANCHE 	
<p>7) <u>Plan d'actions Rugby Féminin 2017-2018</u> : (Fabienne ESCOFFIER)</p> <p><u>M15 ans</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Challenge fédéral : flottement dans l'organisation (carence de terrain, absence de table de marque, choix multiple de terrains ...). • Ce challenge est organisé normalement par les départements mais est repris par la CARAR (attention au désengagement des départements). • La prochaine journée est prévue en Drôme Ardèche le 13 janvier. (Drôme Ardèche, Alpes et Lyonnais). • Report de la 3^{ème} journée à confirmer dans la Drôme le 24 mars. • La 5^{ème} journée aura lieu dans le Lyonnais, le 5 mai. • La 6^{ème} journée aura lieu dans les Alpes le 9 juin (ou en Auvergne, le cas échéant). • Date de détection M15 ans à prévoir avec Philippe ROUZIERES. <p><u>O.R.C. Féminines</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Date O.R.C garçons : 24 février (Drôme Ardèche), date butoir 30mars (Alpes et Lyonnais). • Date O.R.C Féminines à valider dans les Alpes <p><u>Seven Féminin M18 ans</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inter-secteurs Seven reconduit • Stage Seven avec 3 C.T Rhône Alpes + Auvergne • Tournoi inter-secteurs Seven le 12 mai. • Possibilité d'organisation de stage à l'étranger (Suisse ou Italie) pendant les vacances de Pâques. • 2 budgets à établir par Fabienne (en Rhône Alpes ou à l'étranger) • Accord de principe donné par le Comité Directeur en attente de la réception du projet et du budget. 	<p><u>Actions M15 ans</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une action féminine sera proposée pour la rencontre Féminines au stade des Alpes (France/Angleterre F) le 10 mars. • Journée jeu à XV • Budget à établir pour 100 personnes • Organisation logistique avec Comité Territorial des Alpes. • Transport financé par chaque Comité Territorial.

<p><u>Ecole de Rugby (F) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail à cibler sur les M10 ans et les M12 ans. • Tournoi spécifique « filles » courant mai à prévoir. • Projet et budget à proposer par Fabienne <p><u>Stage Tignes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Validation de ce stage en août à Tignes pour les M18 ans 	<p>A confirmer si financement possible de ce stage par la CARAR après la clôture de l'exercice comptable</p>
<p>8) <u>Cohésion Sociale (Pierre MALINVERNI) :</u></p> <p><u>Projets divers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Validation enveloppe de 1000€ à 1200€ par Comité Territorial versée par la CARAR. 	
<p>9) <u>Tournoi inter-régional des ITEP (Pierre MALINVERNI) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce 5ème Tournoi des I.T.E.P, organisé par la CARAR., se déroulera en Drôme Ardèche sur le terrain du RC Romans le mercredi 25 avril 2018 : ... Budget prévisionnel à établir ... Interlocuteur à trouver dans chaque ITEP • Toutes les invitations ont été envoyées ; et il y a 2 inscriptions à ce jour. 	<p>Projet validé par le Comité Directeur</p>
<p>10) <u>Contrats d'objectifs avec la Région : (Jean Claude GROS)</u></p> <p><u>Rappel des Décisions :</u> Le groupe de travail de la CARAR en charge du dossier « contrats d'objectifs » est constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Michel CROS (Lyonnais) - Yves CHENAL (Alpes) <p>Ce groupe est coordonné par Jean-Claude GROS.</p> <p><u>Dépôt des dossiers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dossier envoyé le 29 juin à la Région • Demande initiale = 78 000 € • Le Comité d'Auvergne a effectué une demande distincte 	<p>Validation par le Comité Directeur</p>

Subvention Région Rhône Alpes 2017

La région a validé un total de subventions à destination de la CARAR pour un montant de 44 487€.

Ce total est établi sur 8 chapitres proposés dans le dossier initial.

La répartition a été validée par Michel CROS et Yves CHENAL :

- CARAR : 3 505 €
- Alpes : 14 794 €
- Drôme Ardèche : 10 495 €
- Lyonnais : 15 693 €

11) Désignation des Représentants Fédéraux, phase Retour : (Pierre MALINVERNI)

Suite à la consultation par Pierre Malinverni, des Responsables des Compétitions Jeunes et des Présidents des Commissions de Discipline au sein des Comités Territoriaux, il a été décidé de désigner des R.F. sur la catégorie Phliponeau pour la phase retour qui a débuté le 9 décembre 2017.

La répartition financière des 50 € forfaitaire par R.F. reste identique pour les rencontres opposant des clubs de la CRAR, soit 30 € à charge de la CRAR et 10 € par club concerné.

Pour les rencontres opposant un club d'Auvergne et un club de la CARAR la répartition est la même mais les 30 € sont pris en charge par le comité d'Auvergne.

Pour les rencontres opposant un club de Provence et un club de la CRAR la répartition sera de 40 € à charge de la CARAR et de 10 € pour le seul club concerné. Les rencontres sur un terrain de Provence sont prises en charge en totalité par le comité de Provence.

12) Haut Niveau, Politique sportive fédérale et E.T.R. : (Jérôme GARDON)

Actions :

- Challenge GRUFFAT à RUMILLY, le 25 novembre 2017, avec toutes les Sélections Départementales (250 joueurs) organisé par le club de Rumilly avec 9 départements.
- Interterritorial Rhône-Alpes les 3 et 4 mars dans le Lyonnais, pour les M15 ans. (terrain à confirmer)
- Interterritorial Sud-Est le 8 avril en Drôme Ardèche pour les M15 ans.
- Annulation du tournoi parallèle féminin le 25 novembre à Rumilly faute d'inscription (2 équipes).

A prévoir :

- Un terrain pour le samedi 3 mars 2018 dans le Lyonnais
- Un Dirigeant Référent en Drôme Ardèche pour le Tournoi M 15 ans Sud Est, le dimanche 8 avril 2018.

Certificats Fédéraux en Rhône Alpes (nouvelles formes de recyclages) :

- Rappel sur l'offre de formation mise en place par la FFR
- La CARAR est vecteur de la diffusion des informations
- 40 inscrits à ce jour sur l'ensemble des formations
- 12 thématiques différentes

ETR et Formation continue sur le thème de la Défense :

Une E.T.R. élargie (Cadres Techniques, Entraîneurs, Directeurs de Centres de Formation...) s'est déroulée le mercredi 27 septembre au Matmut Stadium de LYON de 10h à 17h.

Elle a été animée par Gérard BASTIDE, sur le thème de la défense.

- 58 participants
- budget initial de : 1 429,74 €
- Facturation réglée par la CARAR et à répartir en direction des 3 Comités Territoriaux.

ETR et Conférence sur « l'habileté Mentale » :

Cette conférence s'est tenue le mardi 14 novembre à Chassieu :

- 68 participants
- Budget initial : 863,07 €
- Facturation réglée par la CARAR.

ETR et Formation continue « être acteur dans les changements opérationnels et humains, réorganisation des Territoires » :

Ce stage de formation aura lieu les 21 et 22 décembre à Chaponnay.

- Formateur : Nadi DERRAN, en présence de Jean Pascal FABRIS (DRDJS) et Mélanie BOSC (CROS Rhône Alpes)
- Objectif : réunir les salariés « cadres » des 4 Comités de la Région
- Charges financières réparties en fonction des participants
- ... Auvergne : Marion Kellin, Sandrine Batifoulier-Dubois
- ... Alpes : Pierric Gerbier, Mathieu Lieudenot
- ... Lyonnais : Eric Samain, Thomas Baconnier
- ... Drôme Ardèche : Karine Deloche, Patrice Froment

Validation des Formations

- Inscription minimale fixée à 7 inscrits pour ouvrir une formation
- 3 événements organisés de septembre à décembre
- 3 événements maximum à prévoir de janvier à juin 2018

Rappel : clé de répartition

- En 2017, subvention de 21 000 € de la DRDJSCS AURA sur la ligne ETR (ventilée dans les 4 Comités Territoriaux)
- C.A.R.A.R. = centralise le paiement des prestataires puis ventile vers les C.T. d'origine des stagiaires.

<ul style="list-style-type: none"> • <u>Budget initial</u> : 3 200€ <p>Facturation réglée par la CARAR.</p> <p>Patrick CARRE participera à ces 2 journées, au titre de la C.A.R.A.R.</p> <p><u>Colloque national D.T.N</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisé les 23, 24 et 25 janvier 2018 <p><u>Match international</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • France /Angleterre Féminin : 10 mars 2018 à 20h45 au stade des Alpes à Grenoble. 	<ul style="list-style-type: none"> • A la charge de la C.A.R.A.R. = invitation des Institutionnels (DR, CROS, Intervenants)
<p>13) <u>A. G. Extraordinaire des C.R.O.S.</u> :</p> <p>Les Assemblées Générales Extraordinaires des 2 C.R.O.S. de la Région Auvergne Rhône Alpes se sont déroulées dans le cadre d'une fusion, le samedi 17 novembre 2017, pour une prise de fonction effective au 1^{er} Janvier 2018</p> <p>Un Bureau Exécutif de 15 membres a été mis en place.</p> <p>Elections Régionales prévues en mars 2018.</p>	
<p>14) <u>Questions diverses</u> :</p> <p><u>Annuaire CHIR (Yvette PERROT)</u></p> <p>Les Comités Territoriaux n'ont pas encore envoyé toutes les informations nécessaires à la finalisation de cet annuaire régional.</p>	

Prochaine réunion de la C.A.R.A.R. **le jeudi 22 mars 2018 à 19h** à CHAPONNAY.

Prochaine réunion du Bureau Directeur en février 2018 (date à confirmer)

**Le Secrétaire Général,
Patrick CARRÉ**